Une ressource publiée sur tmnlab.com

Le DEPS publie « La Billetterie du Spectacle Vivant en 2024 » : des dynamiques et des défis sectoriels, un enjeu structurel autour de la donnée

Posted on 31 juillet 2025 by Anne Le Gall

Le DEPS, en s'appuyant sur les données de SIBIL et en collaboration avec le CNM et l'ASTP, publie une nouvelle édition de son rapport « La Billetterie du Spectacle Vivant ». Le secteur, deuxième poids économique culturel après l'audiovisuel, a démontré une vitalité confirmée en 2024. Après une période difficile due à la crise sanitaire en 2020 et 2021, l'activité a connu une forte progression en 2022 et 2023, et est restée dynamique en 2024. Près de **230 000 représentations** ont eu lieu, rassemblant plus de **65 millions de spectateurs** et générant **2,4 milliards d'euros de recettes** de billetterie.

Le précédent bilan faisait état de 200 000 représentations, 62 millions de spectateurs et une recette de 2,1 milliards d'euros en 2023.

Des dynamiques confirmées

- **Résilience et retour à la normalité post-crise sanitaire**
 - La billetterie globale a **progressé de 4 %** en nombre de billets et de **11 % en recettes totales** par rapport à 2023, avec un nombre de représentations stable (+1 %).
 - La proportion de la population ayant assisté à un spectacle vivant en 2024 (49 %) a retrouvé les **niveaux d'avant la crise sanitaire (47 % en 2019)**, contre 35 % en 2023. Cela suggère que les politiques de soutien et de réouverture post-crise ont été efficaces pour regagner le public.
- **Rôle crucial des dispositifs et structures publiques de soutien**
 - Les **Établissements Publics Nationaux (EPN), labels et appellations** du Ministère de la Culture jouent un rôle essentiel dans la programmation culturelle et le maillage territorial. Leur activité a retrouvé ou dépassé les niveaux de 2019 en 2024, démontrant l'efficacité de leur soutien structurel.
 - Ces structures (labels) appliquent une **politique tarifaire « volontairement attractive »** dans le cadre de leurs missions de service public, ce qui favorise l'accessibilité à la culture.
 - La répartition de la programmation des EPN, labels et appellations est **plus équilibrée entre les régions** (79 % hors Île-de-France) que celle des sociétés

commerciales, contribuant à une offre culturelle plus diffuse sur le territoire.

- **Dynamisme des festivals**
 - Les festivals contribuent activement à la **vitalité culturelle des territoires**, avec 26 500 représentations en 2024 (12 % du total) et 11 millions de spectateurs. Certaines régions comme Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, et Auvergne-Rhône-Alpes bénéficient particulièrement de cette dynamique. Cette vitalité est à confronter au récent communiqué du CNM : deux festivals sur trois terminent leur édition avec un déficit, ce qui interroge qui interroge la soutenabilité du modèle économique festivalier et la pérennité de cette dynamique.

Des défis en matière de politique culturelle et d'observation

- **Déséquilibres géographiques persistants**
 - L'**Île-de-France concentre 47 % de l'offre totale de spectacles et 58 % de l'offre déclarée par les sociétés commerciales**. Bien que les structures publiques contribuent à un meilleur équilibre régional, cette forte concentration de l'offre privée en Île-de-France révèle des disparités qui pourraient nécessiter des politiques ciblées pour renforcer l'offre dans les autres régions. C'était un point que nous avions particulièrement mis en avant lors de la publication 2023.
- **Couverture incomplète de l'activité par la seule billetterie**
 - Les données de billetterie ne reflètent que « très faiblement » l'activité des **arts de la rue**, car beaucoup de leurs spectacles sont gratuits et ne donnent pas lieu à l'émission de billets. Cela signifie qu'une partie de l'activité culturelle et de son impact n'est pas mesurée par cet indicateur.
 - L'activité de certains **établissements publics ou labellisés** dont la mission première n'est pas la programmation (ex: accompagnement d'artistes ou programmation en accès libre) est également **partiellement saisie** par les seules données de billetterie. Cela peut sous-estimer l'impact des politiques de soutien à la création et à la diffusion au-delà de la vente de billets.

Un enjeu structurel : les données du spectacle vivant

- Importance des remontées de données structurées pour l'observation du secteur
 - Le **dispositif SIBIL** (Système d'information billetterie), conçu par le Ministère de la Culture, est un outil central pour la transmission et le traitement des données de billetterie, encadré par la loi LCAP de 2016. Sa mise en place facilite la connaissance et le suivi du secteur.

 - La **collaboration avec le Centre National de la Musique (CNM) et l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP)** permet d'enrichir les données et de mobiliser des informations sur les spectacles redevables de taxes, qui visent à soutenir leurs secteurs respectifs.

- **Défis méthodologiques et limites de la collecte de données**
 - Le défi majeur réside dans l'**absence de référentiels communs** pour les entrepreneurs, lieux de diffusion et spectacles, ce qui rend difficile d'apprécier la complétude du dispositif SIBIL et de mettre en place des relances ciblées.
 - L'**extrême diversité et hétérogénéité du spectacle vivant** complexifie la mise en place de référentiels uniformes.
 - La **réconciliation de différentes sources statistiques** (SIBIL, CNM, ASTP) pose des défis méthodologiques, pouvant entraîner des différences avec les chiffres publiés individuellement par ces organismes.
 - Les données pour 2024 sont encore **provisoires** et seront probablement révisées à la hausse, ce qui souligne la difficulté d'avoir une photographie complète et définitive en temps réel pour l'élaboration de politiques immédiates.

Vers une compréhension plus fine pour des politiques adaptées

Les données de 2024 confirment une reprise solide du secteur du spectacle vivant, portée notamment par le succès des grandes tournées musicales et des comédies musicales. Les outils et structures mis en place par la politique culturelle (SIBIL, EPN, labels, partenariats) ont joué un rôle clé dans cette dynamique et dans le retour du public. Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de complétude et d'harmonisation des données, ainsi que de la prise en compte de toutes les formes d'activité et de la résorption des déséquilibres territoriaux. L'amélioration continue de la collecte et de l'analyse des données sera essentielle pour des politiques culturelles de plus en plus adaptées à la diversité et aux besoins spécifiques du secteur.

Accéder au rapport complet

CC-2025-1-Billetterie du spectacle vivant en 2024 LBTélécharger